



Ponts roulants et Portiques - Débutant - Formation + CACES® R.484



Durée
28 heures
4 jours



Prérequis

- Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'un pont roulant ou d'un portique
- Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public concerné

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences



Effectif maximum
6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.484



Modalités d'évaluations

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité

Objectifs

- Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux palans, ponts roulants, portiques
- Réaliser différents élingages dans les règles de l'art en toute sécurité
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Réussir les tests CACES®
- Pouvoir valider un des trois éléments nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Programme

Connaissances théoriques

- Connaissances générales
- Technologie des ponts roulants et portiques
- Principaux types de ponts roulants et portiques
- Notions élémentaires de physique
- Capacité des ponts roulants et portiques
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- Exploitation des ponts roulants et portiques
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérification d'usage des ponts roulants et portiques

Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite, manœuvres et élingage de base
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations*

- Evaluations théoriques (1h)
- Evaluations pratiques (6h)

*si CACES® R.484 évaluations conformes à l'annexe 3 de la R.484

Nota :

Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction du pont roulant ou portique utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.



Ponts roulants et Portiques - Débutant - Formation + CACES® R.484

Le + DEKRA

Nos prestations relatives à la conduite des ponts roulants et portiques, permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité des ponts roulants et portiques, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025) avec ou sans délivrance du CACES® R.484 pour la catégorie visée.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - RS 5106

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine - RS 5107